

CHOMAGE ET SEGREGATION URBAINE

Laurent Gobillon (INED) et Harris Selod (INRA et CREST-LMI)

Décembre 2005

La ségrégation urbaine est un phénomène observé à divers degrés dans toutes les grandes agglomérations. D'après le modèle standard de l'économie urbaine (voir Fujita, 1987, pour une formalisation), la ségrégation se produit spontanément lorsque des individus en concurrence les uns avec les autres pour l'occupation du sol se trient dans l'espace en fonction de leur capacité à payer un loyer. Il n'est donc pas étonnant de constater une forte concentration des chômeurs dans certaines communes des aires urbaines ou dans certains quartiers des villes. Cependant il serait réducteur de considérer que la concentration spatiale du chômage résulte seulement d'un tri spatial, survenant une fois les résultats sur le marché du travail connus. En réalité la théorie économique s'intéresse depuis longtemps à une causalité inverse qui étudie la façon dont l'organisation spatiale des villes peut en retour peser sur le fonctionnement du marché du travail et, en particulier, exacerber le chômage dans les quartiers défavorisés. Quels sont les mécanismes théoriques potentiellement à l'œuvre ? Quels sont les résultats empiriques avérés dans le cas français ?

Deux grands types d'explication soulignent les interactions entre structure des villes et chômage urbain. Le premier met en avant les effets d'une mauvaise connexion physique aux opportunités d'emploi tandis que le second insiste sur le rôle joué par la ségrégation résidentielle.

Les premiers travaux suggérant un rôle de l'espace dans la formation du chômage sont apparus à la suite de l'hypothèse de *spatial mismatch* ou de « mauvais appariement spatial » formulée par l'économiste Kain en 1968. Cette hypothèse suggère que *la distance physique aux opportunités d'emplois exacerbe le chômage des populations les plus fragiles*.¹ Pour étayer cette assertion, différents mécanismes possibles ont été suggérés. Un des premiers arguments avancés est que les chômeurs résidant à distance des lieux d'emplois pourraient refuser les offres d'emploi qui leur sont faites si les coûts de transport associés sont

¹ Dans le contexte américain, le problème concernait les ghettos noirs des centres-villes situés à grande distance des emplois peu qualifiés qui avaient commencé à se délocaliser massivement vers la périphérie des villes. Bien que formulée initialement dans un contexte précis, l'hypothèse que la distance physique aux opportunités d'emploi peut avoir des effets négatifs sur le marché du travail n'en garde pas moins une validité générale.

disproportionnés au regard du salaire proposé. En d'autres termes, pour que l'offre soit acceptée il est nécessaire que le salaire net des coûts de transport soit supérieur au salaire de réservation. Un autre mécanisme considère que l'efficacité de la recherche d'emploi peut être décroissante avec la distance aux opportunités d'emploi. Cela peut tenir à la plus grande difficulté de prospecter à distance du lieu de domicile, essentiellement par manque d'information sur le nombre et la qualité des offres disponibles. Ce manque d'information peut s'expliquer par des modes locaux de recrutement pratiqués par les entreprises, tels que la l'affichage d'annonces en vitrine ou la publication dans des journaux de quartier. Par ailleurs, l'effort de recherche pourrait être plus faible pour les individus distants des lieux où sont concentrés les emplois. Il a par exemple été avancé que les loyers étant généralement plus faibles dans les zones distantes ou mal connectées aux emplois, les habitants de ces zones auraient des incitations plus faibles à l'obtention rapide d'un emploi pour couvrir leurs frais de logement. De même des coûts élevés de recherche peuvent décourager la prospection loin du domicile alors même qu'il existe peu d'opportunités d'emploi dans le voisinage. Enfin, les entreprises pourraient être réticentes à embaucher des individus qui résident trop loin car ces derniers risquent d'arriver en retard au travail ou d'être peu productifs à cause de la fatigue accumulée dans les transports. Dans le cas des villes américaines, des études relativement générales ont montré que la déconnexion entre les lieux de résidence et d'emploi attisait les problèmes de chômage, mais jusqu'à présent peu des mécanismes cités ci-dessus ont été testés rigoureusement malgré une littérature empirique abondante (voir Gobillon, Selod et Zenou, 2005, pour plus de détails).

D'autres travaux se sont intéressés au rôle de la ségrégation résidentielle et plus généralement de la qualité de l'environnement social sur le chômage. Il ressort de cette littérature que les effets locaux peuvent jouer de façon directe sur le marché du travail mais également de façon indirecte en freinant l'acquisition de capital humain ou en favorisant le développement de comportements déviants qui détériorent l'employabilité des individus. En ce qui concerne les effets jouant directement sur le marché du travail, on peut évoquer en premier lieu la faiblesse des réseaux sociaux des individus résidant dans les quartiers en difficulté. Alors qu'une part importante des emplois est trouvée par des contacts personnels, la concentration spatiale des chômeurs réduit les opportunités de rencontre avec des personnes employées pouvant transmettre des informations à leurs voisins sur les offres d'emploi ou pouvant les recommander directement auprès de leur propre employeur (voir Selod et Zenou, 2006, pour une formalisation dans un contexte spatial). Une autre conséquence de la ségrégation résidentielle est qu'elle aboutit à une stigmatisation des quartiers. Les employeurs

peuvent pratiquer une discrimination que les économistes qualifient de « territoriale » en embauchant plus difficilement des habitants des quartiers sensibles, soit par « goût » pour la discrimination, soit pour des raisons statistiques dans un contexte d'information imparfaite, les habitants de ces quartiers étant perçus en moyenne comme moins productifs. Comme pour la littérature sur le *spatial mismatch*, des tests généraux ont montré que la ségrégation était bien une source de chômage mais l'identification des mécanismes particuliers conduisant au chômage reste à faire (voir la discussion de Cutler et Glaeser, 1997).

En France, ces deux approches commencent à motiver de rares travaux empiriques (par exemple, Bouabdallah, Cavaco et Lesueur, 2003, Choffel et Delattre, 2003, ou Gobillon et Selod, 2004). Pour illustrer l'avancement de ce programme de recherche, nous présentons ici quelques résultats que nous avons obtenus pour l'Ile-de-France. Tout d'abord, des faits stylisés sur les disparités communales de taux de cadres donnent une première idée de l'importance de la ségrégation spatiale. La carte 1 montre que les cadres sont fortement concentrés dans l'ouest de Paris et de la petite couronne, mais peu présents en Seine-Saint-Denis. Les variations locales d'accès à l'emploi peuvent quant à elles être mesurées par les disparités communales de densité d'emplois accessibles à moins de trente minutes en transports en commun. La carte 2 montre que l'ouest de Paris et de la petite couronne ont un meilleur accès à l'emploi que la Seine-Saint-Denis. Ces faits stylisés sur la ségrégation et l'accès aux emplois peuvent être rapprochés de la géographie du chômage, l'ouest de Paris et la petite couronne présentant des taux de chômage faibles alors que la Seine-Saint-Denis présente un taux de chômage élevé (carte 3). Cette corrélation peut toutefois être due à des effets de composition, les travailleurs qualifiés connaissant généralement au niveau régional un niveau de chômage plus faible que la moyenne. Seule une analyse micro-économique permet d'étudier le lien entre chômage et attributs locaux toutes choses égales par ailleurs concernant les caractéristiques individuelles.

Gobillon et Selod (2005) utilisent les données de l'enquête emploi (1991-1996) pour étudier l'effet de la ségrégation et de l'accès à l'emploi sur la sortie du chômage et la mobilité résidentielle. Les attributs locaux sont mesurés à un niveau plus fin que la commune. En effet, l'Enquête Emploi a un plan de sondage par grappes qui permet de construire des indicateurs locaux au niveau du quartier. Les résultats suggèrent un effet significatif de la ségrégation sur le retour à l'emploi et la mobilité. Une limite de l'approche est le manque d'exhaustivité des données. Un travail en cours par Gobillon, Magnac et Selod s'intéresse donc à la sortie du chômage en utilisant la version exhaustive du Fichier Historique de l'ANPE (1993-2003). La méthodologie retenue consiste à estimer des effets communaux dans un modèle de durée à

trois sorties (emploi, inactivité et sortie inconnue). Des résultats préliminaires montrent l'importance des effets locaux dans le retour à l'emploi. Les caractéristiques individuelles n'expliqueraient qu'environ 15% des disparités communales de retour à l'emploi au bout de 24 mois alors que les effets locaux en expliqueraient 85%. Par ailleurs, il existerait un tri spatial des individus dans les communes. Les individus ayant des caractéristiques associées à une propension élevée à retrouver un emploi seraient de plus localisés dans les communes facilitant le retour à l'emploi. Néanmoins, tant la méthodologie retenue que celle utilisée par Gobillon et Selod (2005) ne permettent de prendre en compte les problèmes d'endogénéité de la localisation des individus. Dans le cas de Bruxelles, Dujardin, Selod et Thomas (2005) réalisent une analyse de sensibilité montrant que les effets locaux seraient robustes à une prise en compte de ce problème d'endogénéité. Une extension possible de nos deux études sur l'Ile-de-France sera d'estimer des bornes pour les effets locaux en faisant des hypothèses sur l'importance du tri spatial des individus selon des variables inobservables.

Bibliographie

Bouabdallah K., S. Cavaco et J.-Y. Lesueur (2003) « Recherche d'emploi, contraintes spatiales et durée de chômage : une analyse microéconométrique », *Revue d'Economie Politique*.

Choffel P. et E. Delattre (2003) « Effets locaux et urbains sur les parcours de chômage. Une analyse micro-économétrique sur le panel des chômeurs TDE-MLT », *Premières Synthèses*, DARES, 43, 1, octobre.

Cutler D. et E. Glaeser (1997) "Are Ghettos Good or Bad?", *Quarterly Journal of Economics*, 112, 827-872.

Dujardin C., H. Selod et I. Thomas (2005), "Residential segregation and unemployment: the case of Brussels", document de travail INRA-LEA N°0511.

Fujita M. (1987) *Urban Economic Theory. Land Use and City Size*, Cambridge : Cambridge University Press.

Gobillon L. et H. Selod (2004) « Les déterminants spatiaux du chômage en Ile-de-France », in *Ségrégation Urbaine et Intégration Sociale*, Fitoussi, Laurent and Maurice, eds., rapport du Conseil d'Analyse Economique N°45, *La Documentation Française*, Paris, 171-187.

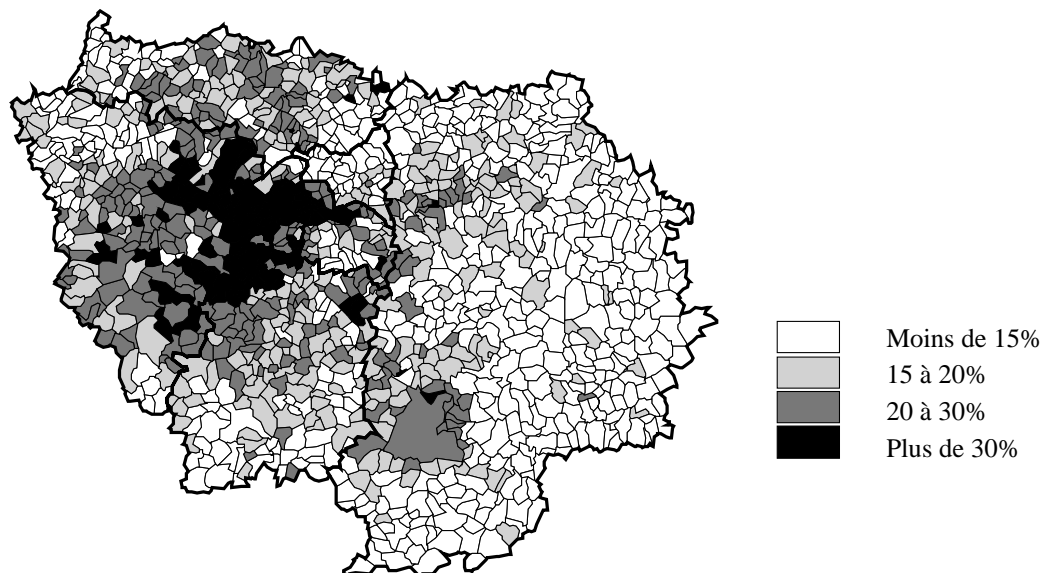
Gobillon L. et H. Selod (2005) « Accès à l'Emploi, Ségrégation Résidentielle et Chômage : le cas de l'Ile-de-France », mimeo.

Gobillon L., H. Selod et Y. Zenou (2005) "The Mechanisms of Spatial Mismatch", document de travail du CEPR 5346.

Kain J. (1968) "Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization", *Quarterly Journal of Economics*, 82, 175-197.

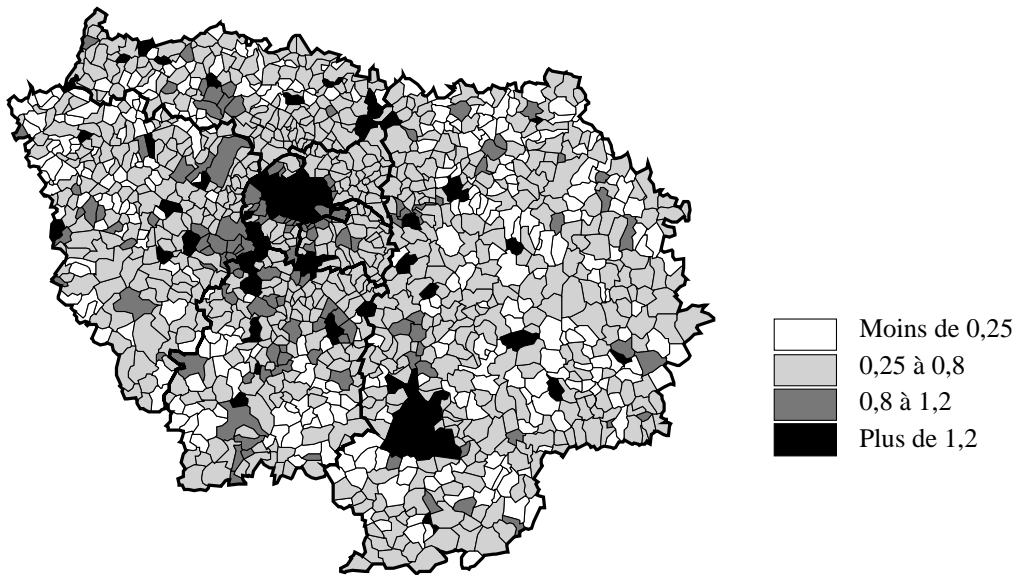
Selod H. et Y. Zenou (2006) “City Structure, Labor Discrimination and Job Search. Theory and Policy Implications”, *Economic Journal*, à paraître.

Carte 1. Taux de cadres parmi les habitants (Ile-de-France)



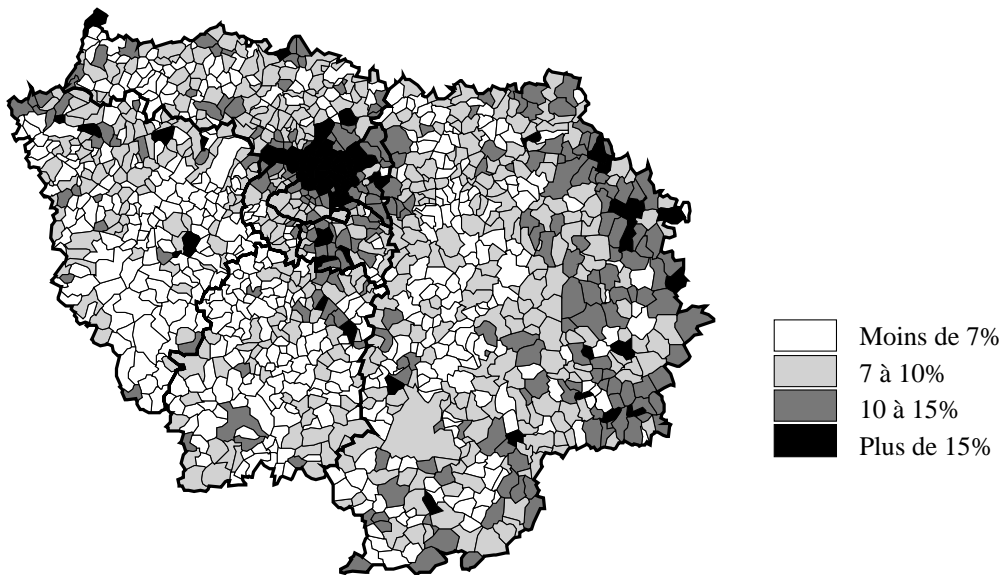
Source : Recensement général de la population 1999, INSEE.

**Carte 2. Densité des emplois (emplois / actifs occupés)
à moins de 30 mn en transports en commun (Ile-de-France)**



Source : Recensement général de la population 1999, INSEE, et temps de transport 2000, DREIF.

Carte3. Taux de chômage en Ile-de-France



Source : Recensement général de la population 1999, INSEE.